

TARIFS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

1- Conditions d'application du quotient familial

- Un critère géographique : les tarifs sont établis en fonction du domicile des bénéficiaires du service (à savoir les enfants). Les familles limonoises ou le père ou la mère en cas de séparation, doivent justifier de leur lien avec la commune en présentant lors de l'établissement du dossier d'inscription, un document libellé à leur nom et faisant apparaître leur adresse limonoise.
- Un critère financier : Pour les familles limonoises, les tarifs sont appliqués en fonction des quotients familiaux qui sont déterminés par la CAF en fonction de la composition de la famille et des ressources du ménage. En l'absence de document justifiant le niveau de ressources de la famille et pour les familles non limonoises, le tarif le plus élevé est appliqué. Les quotients familiaux sont remis à jour deux fois par an (en janvier et en septembre). Si les justificatifs ne sont pas fournis 15 jours avant le 1^e du mois de réactualisation concerné, la tarification maximale est appliquée pour la période (soit le 15 décembre pour la période du 1^e janvier au 31 août, et le 15 août pour la période du 1^e septembre au 31 décembre).

	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 5	Q 6	Q 7
Quotient familial CAF	< 400€	≥ 400€ et < 800€	≥ 800€ et < 1200€	≥ 1200€ et < 1600€	≥ 1600€ et < 2400€	≥ 2400€ et < 3200€	plus de 3200€

2- Tarification de la pause méridienne

	LIMONNOIS							NON LIMONNOIS	Repas fourni par la famille en cas de PAI
Mode de facturation	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 5	Q 6	Q 7	Tarif forfaitaire sans QF	Tarif forfaitaire sans QF
Quotient familial	2,39 €	3,29 €	4,18 €	5,08€	5,97 €	6,57 €	7,17 €	7,77€	2,50 €

3- Tarification des temps périscolaires du matin et du soir

	Mode de facturation	LIMONNOIS							NON LIMONNOIS
		Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 5	Q 6	Q 7	Tarif forfaitaire sans QF
Accueil du matin	Forfaitaire	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20€	2 €
Accueil du soir de 16h30 à 17h45: études surveillées, activités, accueil libre	Quotient familial	1,26 €	1,73 €	2,20 €	2,67 €	3,14 €	3,46 €	3,77€	4,50 €
Accueil du soir de 17h45 à 18h30: accueil libre	Quotient familial	0,78 €	1,07 €	1,37 €	1,66 €	1,95 €	2,15 €	2,34	3€

4- Tarification du mercredi, des vacances scolaires et de l'espace jeunes

	LIMONNOIS							NON LIMONNOIS
	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 5	Q 6	Q 7	Tarif forfaitaire sans QF
Mercredi demi-journée	5,25 €	7,22 €	9,19 €	11,16 €	13,13 €	14,45 €	15,76 €	17,07 €
Journée complète mercredi et vacances scolaires (sans repas)	5,54 €	8,37 €	11,20 €	14,02 €	16,85 €	18,74 €	20,62 €	25,50 €
Adhésion annuelle Local Jeunes	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€	30,00€
Demi-journée et soirée sortie Jeunes	3,77€	5,18€	6,60€	8,01€	9,42€	10,37€	11,31€	12,25€
Journée Sortie Jeunes	7,97 €	10,96 €	13,95 €	16,94 €	19,93 €	21,92 €	23,92 €	25,91 €
Journée Séjour Jeunes (sans repas)	23,11 €	31,78 €	40,45€	49,12 €	57,78 €	63,56 €	69,34 €	75,12 €
Soirée local Jeunes Sans repas	2,51 €	3,46 €	4,40 €	5,34 €	6,28 €	6,91 €	7,54 €	8,17 €
Soirée local Jeunes Avec repas	3,77 €	5,18 €	6,60 €	8,01 €	9,42 €	10,37 €	11,31 €	12,25 €

5- Tarification de l'accompagnement des enfants lors de leurs activités du mercredi

Tarification forfaitaire de 2 € pour un accompagnement associatif assuré de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

6- Retard non justifié

En cas de retard des parents, à 17h45 (soir 1), les enfants seront accueillis sur le temps d'activité suivant (soir 2) et facturés. De plus, une pénalité de 2€ sera appliquée si les responsables de l'ACM n'ont pas été prévenus au préalable.

En cas de retard des parents à 18h30 et si les responsables légaux ne sont pas joignables, les enfants pourront être confiés sous la responsabilité des gendarmes jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

En cas de récidive (après 2 retards constatés), une pénalité équivalente au prix d'une journée du mercredi/vacances (selon QF) sera appliquée.

A Limonest, le 30/06/2022

Max VINCENT
Maire de Limonest



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Max Vincent". To the right of the signature is an official circular stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE LIMONEST" at the top and "69160 RHONE" at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a building, likely a church or town hall, with a star above it.